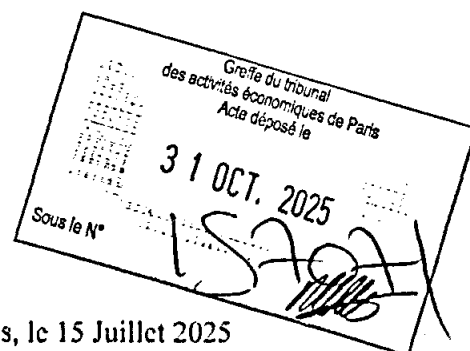


Commerces - Particulier
E-mail : quitech75@aol.com
Tel : 01 47 97 69 28 Fax : 01 47 97 69 68



Paris, le 15 Juillet 2025

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 15 juillet 2025

Le 15 Juillet 2025, à 20 heures, les actionnaires de la société QUITECH, Sarl au capital de 7 622,45 euros, dont le siège social est situé 75, Rue de Ménilmontant 75020 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS, sous le numéro SIREN 411010630 se sont réunis au 75, Rue de Ménilmontant 75020 PARIS, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 26 juin 2025.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires.

L'assemblée est présidée par Mme TIXIER Armelle, gérante de la sarl QUITECH.

Mme TIXIER Armelle est également désignée comme secrétaire de la séance.

Mme TIXIER communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que quatre actionnaires, représentant cinq cents parts sur les cinq cents composant le capital social, sont présents.

Mme TIXIER déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Mme TIXIER déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires, dans la forme et délai prévu par les statuts de la société.

QUITECH SARL
75, Rue de Ménilmontant
75020 PARIS
Tel. 01 47 97 69 28 Fax 01 47 97 69 68
quitech@aol.com - RCS 411 010 630

Siret : 411010630 - Capital de 7 622,45 € - Siège Social : 75, Rue de Ménilmontant 75020 Paris, F.C.S. PARIS B 411 010 630 - Code APL 153 A

Centrifugeuse à Poivre

[Handwritten signatures and initials]



L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Mme TIXIER rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
- Affectation du résultat bénéficiaire net comptable 6 855 € en report à nouveau.
- Confirmation du traitement du gérant pour ledit exercice, soit 0 euro brut annuel.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte :

Nos clients restent fidèles grâce à nos efforts de rationalisation des coûts afin de rester compétitifs.

De même et toujours pour être fidèle à l'esprit de l'Entreprise, nous continuons à prendre deux à trois stagiaires par an leur permettant ainsi de découvrir toute l'étendue de l'activité « électricité » ; Quitech étant spécialisé dans des réalisations atypiques.

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion de la gérance et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le bénéfice net comptable de l'exercice, qui se monte à 6 855 € est affecté au compte « report à nouveau ».

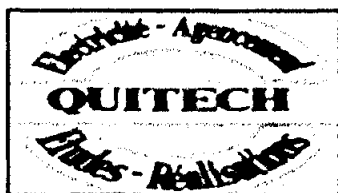
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUITECH SARL

15, rue de Ménilmontant
75020 PARIS

SARL au Capital de 100 000 € - N° 01 47 97 69 23 Fax 01 47 97 69 68
SARL au Capital de 100 000 € - N° 01 47 97 69 23 Fax 01 47 97 69 68
tix@aol.com - RCS 411 010 630

certifié conforme à l'original



Troisième résolution

L'assemblée générale approuve la confirmation du traitement du gérant pour l'exercice 2024 à 0 € annuel.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément aux statuts, par Mme TIXIER Armelle, Monsieur QUINIOU Brieuc, Monsieur QUINIOU Cyprien et Monsieur QUINIOU Renan pour servir et valoir ce que de droit.

TIXIER Armelle

QUINIOU Brieuc

QUINIOU Cyprien

QUINIOU Renan

QUITECH SARL
75, rue de Ménilmontant
75020 PARIS
Tél. 01 47 97 69 28 Fax 01 47 97 69 68
quitech@aol.com - RCS 411 010 630

*certifié conforme
à l'original*



1/2

Paris, Le 15 Juillet 2025

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Destinataires:

- Madame Armelle TIXIER, à concurrence
de deux cent quarante numérotées de 1 à 240
demeurant 27 Rue Bisson 75020 PARIS 240 parts

- Monsieur Briec QUINIOU à concurrence
de soixante-cinq numérotées de 241 à 305
demeurant 27 Rue Bisson 75020 PARIS 65 parts

- Monsieur Cyprien QUINIOU à concurrence
de cent trente numérotées de 306 à 435
demeurant 97 Avenue Jean Jaurès 93300 AUBERVILLIERS 130 parts

- Monsieur Renan QUINIOU, à concurrence
de soixante-cinq numérotées de 436 à 500 65 parts

demeurant 87 Rue du Dôme 92100 BOULOGNE BILLACOURT

QUITECH SARL
75, rue de Ménilmontant
75020 PARIS
Tél. 01 47 97 69 28 Fax 01 47 97 69 64
quitech@aol.com - RCS 411 010 000

certifié conforme à l'original

SARL au Capital de 7 622 156, Siège Social: 75, Rue de Ménilmontant 75020 Paris B 411 010 000 Code APE 1411Z



2/2

Mesdames.Messieurs

Nous vous avons réuni en assemblée générale à l'effet que, conformément aux dispositions légales et réglementaires et à l'article 22 des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et vous informer de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

1- Résultat de l'exercice

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport :

- le bilan
- le compte de résultat

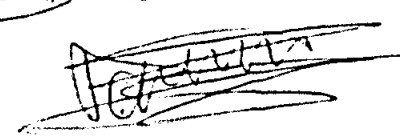
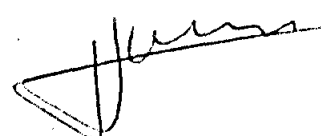
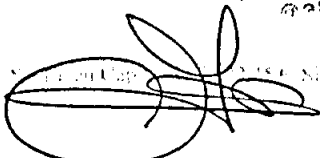
Le compte de résultat fait apparaître un résultat comptable net après impôt de 6 855 € que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau.

2- Rapport de gestion et d'activité au cours de l'exercice

Comme les années précédentes, le coût des matières premières continuant de croître, nous rationalisons nos achats et diversifions nos fournisseurs. Cela nous a permis de ne pas augmenter nos prestations et conserver nos clients fidèles.

Nous vous souhaitons que ces diverses propositions vous conviennent et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez eu à vous prononcer.



Annelle FIXIER
Gérante


QUITECH SARL
75, rue de Ménilmontant
75020 PARIS
01 47 97 69 28 Fax 01 47 97 69 69
@quitech.com - RCS 411 012 012

Celle conforme à l'original

QUITECH

Liasse fiscale 2024

Exercice comptable du 01/01/2024 au 31/12/2024

1. BILAN – ACTIF

DCF/P N° 2050-ED 2024



N° 16949 * 06
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise QUITECH - SIREN : 411010630									
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐	
								Exercice N clos le 31/12/2024	
								Net	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA 0	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0		
		Frais de développement	CX	0	CQ	0	0		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	0	AG	0	0		
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0		
		autres Immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	0	AM	0	0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0		
		Constructions	AP	0	AQ	0	0		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	10 687	AS	10 687	0		
		Autres Immos corporelles	AT	18 805	AU	18 046	759		
		Immos en cours	AV	0	AW	0	0		
		Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	0	CT	0	0		
		Autres participations	CU	0	CV	0	0		
		Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0		
		Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0		
		Prêts	BF	0	BG	0	0		
		Autres immobilisations financières	BH	2 468	BI	0	2 468		
Total (II)			BJ	31 959	BK	28 733	3 227		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 877	BM	0	4 877		
		En cours de production de biens	BN	10 222	BO	0	10 222		
		En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0		
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0		
		Marchandises	BT	0	BU	0	0		
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV	5 607	BW	0	5 607		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	163 490	BY	0	163 490		
		Autres créances (3)	BZ	12 089	CA	0	12 089		
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0		
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	0	CE	0	0		
Disponibilités		CF	753	CG	0	753			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	294	CI	0	294			
	Total (III)	CJ	197 333	CK	0	197 333			
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)	CW	0			0			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0			0			
	Ecart de conversion actif (VI)	CN	0			0			
Total général (I à VI)			CO	229 292	1A	28 733	200 559		
(1) Droit au bail		0	(2) à moins d'un an		CP	2 468	(3) à + d'un an		
Clause de réserve de propriété - Immob.		0	stocks		0	créances		0	

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFP N° 2051-SD 1025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : QUITTECH - STREN : 411010633					Néant ☐		
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :			7 622)	DA	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	0	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK	0)	DC	0	
	Réserve légale (3)				DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1	0)	DF	0	
	Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants)		EJ	0)	DG	0	
	Report à nouveau				DH	120 911	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	6 855	
	Subventions d'investissement				DJ	0	
	Provisions réglementées				DK	0	
	TOTAL (I)				DL	136 151	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0	
Avances conditionnées			DN	0			
TOTAL (II)			DO	0			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0		
	Provisions pour charges			DQ	0		
	TOTAL (III)			DR	0		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0		
	Autres emprunts obligataires			DT	0		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 289		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI	0)	DV	6 742	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	27 704		
	Dettes fiscales et sociales			DY	27 673		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0		
	Autres dettes			EA	0		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	0		
	TOTAL (IV)			EC	64 408		
Ecart de conversion passif			TOTAL (V)	ED	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	200 559		
REMOUS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	0
			- Écart de réévaluation libre			1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	64 408	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 289	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DCF-P N° 2052 6D 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITECH - SIREN : 411010630</u>						Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB	0	FC	0	
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	0	
	Production vendue - services	FG	217 447	FH	0	FI	217 447	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	217 447	FK	0	FL	217 447	
	Production stockée					FM	1 703	
	Production immobilisée					FN	0	
	Subventions d'exploitation					FO	0	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	11 179	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	230 335
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	553
Variation de stocks (marchandises)						FT	0	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	82 826	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	-1 877	
Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	54 479	
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	1 222	
Salaires et traitements						FY	62 280	
Charges sociales (10)						FZ	20 955	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements			GA	495	
			- dotations aux provisions			GB	0	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC	0		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	0		
Autres charges (12)						GE	13	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	220 946	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 389	
Opération à son compte	Bénéfice attribué ou perte transférée			(III)	GH	0		
	Perte supportée ou bénéfice transféré			(IV)	GI	0		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	0		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	0		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	0		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	0		
	Différences positives de change				GN	0		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	0		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	0
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				QQ	0		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	0		
	Différences négatives de change				GS	0		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	0		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	0
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	0	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	9 389	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : QUITECH - SIREN : 411010630		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	0
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	1 126
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	0
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 126
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-1 126
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (DG)		HJ	0
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	1 408
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	230 335
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	223 480
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	6 855
RENVOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))		IG	0
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	0
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))		IH	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	0
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	0
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	0
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	0
(9) Dont transferts de charges		A1	11 179
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	0
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	0
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
facultatifs A5 0 obligatoires A9 0			
dont cotisations facultatives Madelin A7 0 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 0			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	0
(7) Détail produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales		1 126	0
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

DOFIP N° 2054 80 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITTECH</u>										Néant ☐				
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des Immos au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	0	KE	0	KF	0		
CORPORELLES	Terrains						KG	0	KH	0	KI	0		
	Constructions	Sur sol propre			dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0	
		Sur sol d'autrui			dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0	
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions			dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					dont composants	M3	0	KS	10 687	KT	0	KU	0
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV	9 823	KV	0	KX	0	
		Matériel de transport						KY	2 931	KZ	0	LA	0	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	6 050	LC	0	LD	0	
		Emballages récupérables et divers						LE	0	LF	0	LG	0	
	Immobilisations corporelles en cours						LH	0	LI	0	LJ	0		
	Avances et acomptes						LK	0	LL	0	LM	0		
	TOTAL III						LN	29 491	LO	0	LP	0		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G	0	8M	0	8T	0		
	Autres participations						8U	0	8V	0	8W	0		
	Autres titres immobilisés						1P	0	1R	0	1S	0		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	0	1U	0	1V	2 468		
	TOTAL IV						LQ	0	LR	0	LS	2 468		
Total général (I + II + III + IV)							2G	29 491	2H	0	2J	2 468		
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Réalisation légale ou évaluation par mise en équivalence		Réalisation légale ou évaluation par mise en équivalence				
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN	0	C0	0	D0	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	0		
CORPORELLES	Terrains						IP	0	LX	0	LY	0		
	Constructions	Sur sol propre				IQ	0	MA	0	MB	0	MC		
		Sur sol d'autrui				IR	0	MD	0	ME	0	MF		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS	0	MG	0	MH	0	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT	0	MJ	0	MK	10 687		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						IJ	0	MM	0	MM	9 823	
		Matériel de transport						IV	0	MP	0	MC	2 931	
		Matériel bureau et informatique, mobilier						IW	0	MS	0	MT	6 050	
		Emballages récupérables et divers						IX	0	MV	0	MV	0	
	Immobilisations corporelles en cours						MY	0	MZ	0	NA	0		
	Avances et acomptes						NC	0	ND	0	NE	0		
	TOTAL III						IY	0	NG	0	NH	29 491		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ	0	0U	0	M7	0		
	Autres participations						10	0	0X	0	0Y	0		
	Autres titres immobilisés						11	0	2B	0	2C	0		
	Prêts et autres immobilisations financières						12	0	2E	0	2F	2 468		
	TOTAL IV						13	0	NJ	0	NK	2 468		
Total général (I + II + III + IV)							14	0	2K	0	2L	31 959		

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : QUITECH						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2024							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice		-					
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice		=					
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-BD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITECH</u>										Néant ☐					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et développement					CY	0	EL	0	EN	0	EN	0			
Fonds commercial					RE	0	RF	0	RI	0	RI	0			
Autres immobilisations incorporelles					PE	0	PF	0	PI	0	PI	0			
TOTAL I					RA	0	RM	0	RI	0	RI	0			
Terrains					PI	0	PJ	0	PK	0	PK	0			
Constructions	Sur sol propre				PM	0	PN	0	PO	0	PO	0			
	Sur sol d'autrui				PP	0	PS	0	PT	0	PT	0			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions				PV	0	PW	0	PX	0	PX	0			
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ	10 687	QA	0	QE	0	QE	10 687			
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers				QD	9 823	QE	0	QF	0	QF	9 823			
	Matériel de transport				QH	2 056	QI	303	QJ	0	QJ	2 359			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL	5 672	QM	192	QN	0	QN	5 864			
	Emballages récupérables et divers				QO	0	QP	0	QS	0	QS	0			
TOTAL II					QU	28 238	QV	495	QW	0	QW	28 733			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)					QX	28 238	QY	495	QZ	0	QZ	28 733			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agenc. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	0
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
					Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunts à étaler					0		0		Z9		0				
Primes de remboursement des obligations					0		0		SP		0				

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SO 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITECH</u>				Néant ☒					
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	J		K		L		M	
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participations	ØU		ØV		ØW		ØX
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-6D 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITECH</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0
		Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0
		Autres immobilisations financières				UT	2 468	UV	2 468	UW	0
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	0		0		0
		Autres créances clients				UX	163 490		163 490		0
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UQ	0	ZI	0		0	
		Personnel et comptes rattachés				UY	1 114		1 114		0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0		0		0
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	2 391		2 391		0	
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	701		701		0	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	0		0		0	
		Divers			VP	0		0		0	
		Groupe et associés (2)				VC	0		0		0
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	7 884		7 884		0
		Charges constatées d'avance				VS	294		294		0
	TOTAUX					VT	178 341	VU	178 341	VV	0
REMOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD	0					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	0					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	0					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
					1	2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y	0		0		0		0	
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z	0		0		0		0	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 289	2 289		0		0	
			à plus d'1 an à l'origine	VH	0	0		0		0	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	0		0		0		0	
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	27 704		27 704		0		0	
		Personnel et comptes rattachés	8C	3 073		3 073		0		0	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	2 376		2 376		0		0	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 408		1 408		0		0	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	20 611		20 611		0		0	
		Obligations cautionnées	VX	0		0		0		0	
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	205		205		0		0	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	0		0		0		0	
		Groupe et associés (2)	VI	6 742		6 742		0		0	
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	0		0		0		0	
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ	0		0		0		0	
		Produits constatés d'avance	8L	0		0		0		0	
TOTAUX			VY	64 408	VZ	64 408		0		0	
REMOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques			VL	6 742	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	0							

9.

DGFP N° 2058-A-6D 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : LAURENCE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐		
I - RÉINTÉGRATIONS								
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							6 855	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dépenses de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY	
	Impôt sur les sociétés						Y7	
							1 408	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	Y7
Revenus imposables / charges déductibles	Moins-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)				B	
			- Imposées au taux de 0%				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme				WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW	
				Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		MB	1 126	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférant à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
TOTAL I							9 389	
II - DÉDUCTIONS								
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.							WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér., taxées et réint., de les résultats comptables de l'exerc.							WU	
Régime d'imposition particulier et impositions dérivées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15% (12,80% pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
			- Imposées au taux de 0%				WH	
			- Imposées au taux de 19%				WP	
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- Imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%						IS	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts		(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	)	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223 B du CGI)							ZK	
Mesures d'incitation	Deductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer							ZY
	Majoration d'amortissement							XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF
		ZFU - TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
					Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	XG	
	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)		YC		
	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)		YD		
	Dont déductions exceptionnelles (art.39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)		YL					
	Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2
TOTAL II							XH	
III - RÉSULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.		Bénéfice (I - II)		XI	9 389			
		Déficit (II - I)					XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)							ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)							XL	
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XH) ou DÉFICIT (ligne XJ)							XN	
9 389							XO	

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
AMENDE ET PENALITE NON-DEDUCTIBLE	1 126

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFP N° 2058 B-SO 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITECH</u>		Néant ☒	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis + K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler ci-dessous)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges			
Total des provisions pour risques et charges		8X	8Y
Provisions pour dépréciation			
Total des provisions pour dépréciation		8D	8E
Charges à payer			
Total des provisions pour charges à payer		9K	9L
Totaux (Cadre III)		YN	YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A		ligne VI	ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGF-P N° 2058-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITECH</u>										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC	114 424		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
									- Autres réserves	ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	6 487			Dividendes			ZE			
	Prélèvements sur les réserves		ØE				Autres répartitions			ZF			
	Total I		ØF	120 911			Report à nouveau			ZG	120 911		
										Total II		ZH	120 911
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier		(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7			)	YQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ADMIS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT	3 835
		Locations, charges locatives et de copropriété		(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8			)	XQ	16 279	
		Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	2 166
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
		Autres comptes		(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES			)	ST	32 199	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052										ZJ	54 479	
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	695
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		ZS			)	YZ	527	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052										YX	1 222
TVA	Montant de la TVA collectée										YY	45 083	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	20 709	
DIVERS	Montant brut des salaires										ØZ	57 656	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition										ØS		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK		
	Numéro de centre de gestion agréé		XP			Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI				ZR	Non		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
RÉGIME DE GROUPE	Société, résultat comme si elle n'avait jamais été membre		JA			Plus values à 15%		JK	Plus values à 0%		JL		
					Plus values à 19%		JM	Imputations		JC			
	Groupe : résultat d'ensemble		JD			Plus values à 15%		JN	Plus values à 0%		JO		
					Plus values à 19%		JP	Imputations		JF			
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : Indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale						JH	N° SIRET société mère		JJ			

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFiP N° 2056-A-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITCH</u>						Néant ☒
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
7	8	9	10			11
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT					
19	Divers (détails à donner en extension 2)					
TOTAL						
Cadre A : + ou - value nette à court terme		A	B			C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)						
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%						

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

[illegible]

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>QUITECH</u>		Néant ☒				
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %		
1		2	3	4		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imposables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D-SD 2021
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDECLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITICH</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFP N° 2059-E-8D 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITECH</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2024</u> et clos le : <u>31/12/2024</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP	2	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	217 447	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX	217 447	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	6	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	15 099	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	11 179	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM	26 284	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	88 115	
Variation négative des stocks	OQ	11 519	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	35 960	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	13 784	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	13	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ	149 391	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	94 340
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	94 340	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	217 447	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	2	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	01/01/2024 au 31/12/2024
Date de cessation	HR		

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DOF P N° 2056 F SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : [QUITECH - SIREN : 411010639]					Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	500	
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	4	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	500	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions			
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions			
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions			
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions			
Adresse :					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre <u>MME</u>		Nom de famille <u>ARMELLE TIXIER</u>			
Nom d'usage <u>TIXIER</u>		% de détention <u>48</u>		Nb de parts ou actions <u>240</u>	
Naissance :	Date <u>13/06/1965</u>	N° Département <u>78900</u>	Commune <u>MAISON LAFFITTE</u>	Pays <u>FRANCE</u>	
Adresse : 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE					
Titre <u>M</u>		Nom de famille <u>CYPRIEN QUINIOU</u>			
Nom d'usage <u>QUINIOU</u>		% de détention <u>26</u>		Nb de parts ou actions <u>130</u>	
Naissance :	Date <u>29/01/1992</u>	N° Département <u>75020</u>	Commune <u>PARIS</u>	Pays <u>FRANCE</u>	
Adresse : 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE					
Titre <u>M</u>		Nom de famille <u>BRIEUC QUINIOU</u>			
Nom d'usage <u>QUINIOU</u>		% de détention <u>13</u>		Nb de parts ou actions <u>65</u>	
Naissance :	Date <u>07/04/1990</u>	N° Département <u>75020</u>	Commune <u>PARIS</u>	Pays <u>FRANCE</u>	
Adresse : 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE					
Titre <u>M</u>		Nom de famille <u>RENAN QUINIOU</u>			
Nom d'usage <u>QUINIOU</u>		% de détention <u>13</u>		Nb de parts ou actions <u>65</u>	
Naissance :	Date	N° Département <u>75020</u>	Commune <u>PARIS</u>	Pays <u>FRANCE</u>	
Adresse : 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE					

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DOFIP N° 2059-G-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : <u>QUITECH - SIREN : 411010530</u>		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2025)



N° 15252*11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TÉLÉDECLARATION

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ou Année : 2024	
Dénomination de l'entreprise : QUTECH	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 411010630	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES		
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD		
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD		
Autres créances non reportable et non restituables		
CRÉANCES REPORTABLES		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD		
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %) + (ligne 2 x 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD		
dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE		
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD		
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)		
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)		

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G-SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (PARIS 20)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

QUITECH - SIREN : 411010630

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année :

2025

Local

Référence du local	7512004233904321A0202543
Invariant du local	751200423390
Adresse du local	Lot 19 2 - Bâtiment A, étage 00, entrée 01 0075 RUE DE MENILMONTANT 75020 PARIS 20
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	BESNARD BERNADAC REMY
SIREN du propriétaire du local	
Mode d'occupation du local	Locataire
Montant du loyer annuel du local	12 022
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	

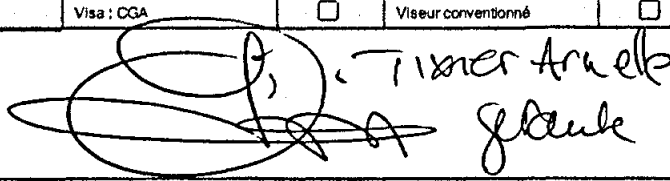
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2025

cerfa

N° 11084*26
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					☐
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
QUITECH - SIREN : 411010633			**** LIASSE FISCALE TELEDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
75 RUE DE MENILMONTANT 75020 PARIS FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
			☐		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0		Déficit	0
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%	9 389			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quinquies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindécies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodécies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)					☐
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, Indication du logiciel utilisée		PENNYLANE
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viséur conventionné	☐
Comptable :		☐ Salarié ?			
SOCIETE FRANCIENNE D AUDIT ET CONSEIL 9 RUE RAVERDIS 92230 GENNEVILLIERS FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		

QUITECH SARL
75, rue de Ménilmontant
75020 PARIS
Tél. 01 47 97 69 28 Fax 01 47 97 69 68
quitech@aol.com - RCS 411 010 637

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS **ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD**

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case : ☐		
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même				a		
		payées par un établissement chargé du service des titres				b		
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c		
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d		
Montant des autres distributions:						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j		
Montant des revenus répartis						Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
MME ARMELLE TIXIER 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE		240						
M CYPRIEN QUINIOU 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE		130						
M BRIEUC QUINIOU 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE		65						
M RENAN QUINIOU 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE		65						
I DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)				57 656		
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages						
		MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 18 %			
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
		MVLT réalisée au cours de l'exercice						
		MVLT restant à reporter						
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS								
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus délivrés								

QUITECH

Liasse fiscale 2024

Exercice comptable du 01/01/2024 au 31/12/2024

1. BILAN – ACTIF

DCF/P N° 2050-ED 2026

Carif

N° 15949 * 06

ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise										QUITTECH - SIREN : 41101C630																			
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois										12										Néant ☐									
																				Exercice N clos le 31/12/2024									
										Brut					Amortissements, provisions					Net									
Capital souscrit non appelé										TOTAL (I)					AA		0					0							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement								AB		0					AC		0					0					
		Frais de développement								CX		0					CQ		0					0					
		Concessions, brevets et droits similaires								AF		0					AG		0					0					
		Fonds commercial (1)								AH		0					AI		0					0					
		autres Immos incorporelles								AJ		0					AK		0					0					
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles								AL		0					AM		0					0					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN		0					AO		0					0					
		Constructions								AP		0					AQ		0					0					
		Install. techniques, matériel et outillages industriels								AR		10 687					AS		10 687					0					
		Autres Immos corporelles								AT		18 805					AU		18 046					759					
		Immos en cours								AV		0					AW		0					0					
		Avances et acomptes								AX		0					AY		0					0					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence								CS		0					CT		0					0					
		Autres participations								CU		0					CV		0					0					
		Créances rattachées à participations								BB		0					BC		0					0					
		Autres titres immobilisés								BD		0					BE		0					0					
		Prêts								BF		0					BG		0					0					
		Autres immobilisations financières								BH		2 468					BI		0					2 468					
Total (II)										BJ		31 959					BK		28 733					- 3 227					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL		4 877					BM		0					4 877					
		En cours de production de biens								BN		10 222					BO		0					10 222					
		En cours de production de services								BP		0					BQ		0					0					
		Produits intermédiaires et finis								BR		0					BS		0					0					
		Marchandises								BT		0					BU		0					0					
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes								BV		5 607					BW		0					5 607					
		Clients et comptes rattachés (3)								BX		163 490					BY		0					163 490					
		Autres créances (3)								BZ		12 089					CA		0					12 089					
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé								CB		0					CC		0					0					
		V.M.P. (dont actions propres: 0)								CD		0					CE		0					0					
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités								CF		753					CG		0					753						
	Charges constatées d'avance (3)								CH		294					CI		0					294						
	Total (III)								CJ		197 333					CK		0					197 333						
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)								CW		0												0						
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM		0												0						
	Ecart de conversion actif (VI)								CN		0												0						
Total général (I à VI)										CO		229 292					1A		28 733					200 559					
(1) Droit au bail										0		(2) à moins d'un an					CP		2 468					(3) à + d'1 an		CR		0	
Clause de réserve de propriété - Immob.										0		stocks					0		créances							0			

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DOF-P N° 2052 SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : QUITECH - SIREN : 411010630						Néant ☐	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB	0	FC	0
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	0
	Production vendue - services	FG	217 447	FH	0	FI	217 447
	Chiffre d'affaires nets	FJ	217 447	FK	0	FL	217 447
	Production stockée					FM	1 703
	Production immobilisée					FN	0
	Subventions d'exploitation					FO	0
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	11 179
	Autres produits (1) (11)					FQ	6
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	553
	Variation de stocks (marchandises)					FT	0
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	82 826
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	-1 877
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	54 479
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	1 222
	Salaires et traitements					FY	62 280
	Charges sociales (10)					FZ	20 955
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements			GA	495
			- dotations aux provisions			GB	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	0
	Autres charges (12)					GE	13
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 389
Opération à en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée			(III)	GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré			(IV)	GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	0	
	Différences positives de change				GN	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	0	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	0
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	0	
	Différences négatives de change				GS	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	0	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	0
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	0
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	9 389

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		7 622)	DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	0
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	0)	DC	0
	Réserve légale (3)			DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	0)	DF	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	0)	DG	0
	Report à nouveau			DH	120 911
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	6 855
	Subventions d'investissement			DJ	0
	Provisions réglementées			DK	0
	TOTAL (I)			DL	136 151
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0
	Avances conditionnées			DN	0
	TOTAL (II)			DO	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0
	Provisions pour charges			DQ	0
	TOTAL (III)			DR	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0
	Autres emprunts obligataires			DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 289
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	0)	DV	6 742
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	27 704
	Dettes fiscales et sociales			DY	27 673
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0
	Autres dettes			EA	0
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	0
TOTAL (IV)			EC	64 408	
Ecarts de conversion passif			ED	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	200 559	
REMOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0
			- Écart de réévaluation libre	1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	64 408
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 289

5. IMMOBILISATIONS

DOFP N° 2054 ED 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITECH</u>										Néant ☐			
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations						
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	0	KE	0	KF	0	
CORPORELLES	Terrains						KG	0	KH	0	KI	0	
	Constructions	Sur sol propre	dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0		
		Sur sol d'autrui	dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0		
	Installations générales, agencements, aménagements des constructions					dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					dont composants	M3	0	KS	10 687	KT	0	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV	9 823	KW	0	KX	0
		Matériel de transport						KY	2 931	KZ	0	LA	0
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	6 050	LC	0	LD	0
		Emballages récupérables et divers						LE	0	LF	0	LG	0
	Immobilisations corporelles en cours						LH	0	LI	0	LJ	0	
Avances et acomptes						LK	0	LL	0	LM	0		
TOTAL III						LN	29 491	LO	0	LP	0		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G	0	8M	0	8T	0	
	Autres participations						8U	0	8V	0	8W	0	
	Autres titres immobilisés						1P	0	1R	0	1S	0	
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	0	1U	0	1V	2 468	
	TOTAL IV						LG	0	LR	0	LS	2 468	
Total général (I + II + III + IV)						2G	29 491	2H	0	2J	2 468		
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence				
						Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN	0	CO	0	DO	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	0	
CORPORELLES	Terrains						IP	0	LX	0	LY	0	
	Constructions	Sur sol propre				IQ	0	MA	0	MB	0		
		Sur sol d'autrui				IR	0	MD	0	ME	0		
	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions						IS	0	MC	0	MH	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT	0	MI	0	MJ	10 687	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						IJ	0	MM	0	MN	9 823
		Matériel de transport						IV	0	MP	0	MQ	2 931
		Matériel bureau et informatique, mobilier						IW	0	MS	0	MT	6 050
		Emballages récupérables et divers						IX	0	MV	0	MW	0
	Immobilisations corporelles en cours						MY	0	MZ	0	NA	0	
Avances et acomptes						NC	0	ND	0	NE	0		
TOTAL III						IY	0	NG	0	NH	29 491		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ	0	OJ	0	OM	0	
	Autres participations						JO	0	OX	0	OY	0	
	Autres titres immobilisés						II	0	2B	0	2C	0	
	Prêts et autres immobilisations financières						IZ	0	2E	0	2F	2 468	
	TOTAL IV						IS	0	NI	0	NK	2 468	
Total général (I + II + III + IV)						4	0	2K	0	2L	31 959		

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DDF/P/N° 2053-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : QUITECH - SIFPN : 411C10630		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	0
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	1 126
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	0
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 126
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-1 126
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	0
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	1 408
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	230 335
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	223 480
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	6 855
RENOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))		IG	0
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	0
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))		IH	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	0
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	0
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		IX	0
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	0
(9) Dont transferts de charges		A1	11 179
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	0
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	0
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
facultatives		A6	0
obligatoires		A9	0
dont cotisations facultatives Madelin	A7	0	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite
		A8	0
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	0
(7) Détail produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales		1 126	0
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs

6. AMORTISSEMENTS

DGFP N° 2055-80 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITECH</u>										Néant ☐					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissement et développement					CY	0	EL	0	EN	0	EN	0			
Fonds commercial					RE	0	RF	0	RI	0	RI	0			
Autres immobilisations incorporelles					PE	0	PF	0	PG	0	PH	0			
TOTAL I					RK	0	RM	0	RI	0	RI	0			
Terrains					PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0			
Constructions	Sur sol propre				PM	0	PN	0	PO	0	PO	0			
	Sur sol d'autrui				PR	0	PS	0	PT	0	PL	0			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions				PV	0	PW	0	PX	0	PX	0			
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ	10 687	QA	0	QE	0	QC	10 687			
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers				QD	9 823	QE	0	QF	0	QC	9 823			
	Matériel de transport				QH	2 056	QI	303	QJ	0	QH	2 359			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL	5 672	QM	192	QN	0	QL	5 864			
	Emballages récupérables et divers				QP	0	QR	0	QS	0	QP	0			
TOTAL II					QU	28 238	QV	495	QW	0	QU	28 733			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)					ØN	28 238	ØP	495	ØQ	0	ØN	28 733			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILE (NP+NQ+NR)		NW	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILE (NS+NT+NU)				NY	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILE (NW-NY)				NZ	0
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				0		0		Z9		0					
Primes de remboursement des obligations				0		0		SP		0					

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DOFIP N° 2054 bis 5D 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : QUITECH						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2024							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice		-					
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice		=					
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DDFP N° 2056-SD 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITECH</u>				Néant ☒					
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour Investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U		K		IL		IM	
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6		6G		6H
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05
		- titres de participations	0U		0V		0W		0X
		- autres immobilisations financières	06		07		08		09
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UQ		UH				
	- exceptionnelles		UU		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

CGF-P N° 2058-A-6D 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise :		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		
I - RÉINTEGRATIONS						Exercice N clos le 31/12/2024	
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA 6 855	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WB	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non concernés non déductibles		XX	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI					XY	
	Impôt sur les sociétés					7 1 408	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	
Revenus personnels différés	Moins-values nettes à long terme					8	
	- Imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					ZN	
	- Imposées au taux de 0%					WN	
	- Plus-values nettes à court terme					WO	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		
					SW		
				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M6	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR 9 389	
II - DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.						WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér., taxes et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.						WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV		
			- Imposées au taux de 0 %		WH		
			- Imposées au taux de 19 %		WP		
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW		
			- Imputées sur les déficits antérieurs		XB		
			Autres plus-values imposées au taux de 19%		IS		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée					WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:		(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	
						XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZK		
Deductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer						ZY	
Majoration d'amortissement						XD	
Mesures d'incitation Assimilées au bénéfice et exonérées	Assimilées au bénéfice et exonérées	France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5
				S.I.I.C. (art. 238C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
		ZFU - TE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD	
	Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI	Créance dégelée par le report en arrière de déficit		ZI	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL				
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
TOTAL II						XH	
III - RÉSULTAT FISCAL							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.		Bénéfice (I - II)		XI	9 389		
		Déficit (II-I)			XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					XL		
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	9 389		
					XO		

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITECH</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0
		Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0
		Autres immobilisations financières				UT	2 468	UV	2 468	UW	0
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	0		0		0
		Autres créances clients				UX	163 490		163 490		0
		Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie		Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0	ZI	0		0	
		Personnel et comptes rattachés				UY	1 114		1 114		0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0		0		0
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM	2 391		2 391		0
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	701		701		0
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN	0		0		0
		Divers				VP	0		0		0
		Groupe et associés (2)				VC	0		0		0
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	7 884		7 884		0
		Charges constatées d'avance				VS	294		294		0
	TOTAUX					VT	178 341	VU	178 341	VV	0
REMOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD	0					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	0					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	0						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans		
						1	2	3	4		
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y	0		0		0	0		
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z	0		0		0	0		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 289	2 289		0	0		
			à plus d'1 an à l'origine	VH	0		0		0	0	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	0		0		0	0		
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	27 704		27 704		0	0		
		Personnel et comptes rattachés	8C	3 073		3 073		0	0		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	2 376		2 376		0	0		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 408		1 408		0	0		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	20 611		20 611		0	0		
		Obligations cautionnées	VX	0		0		0	0		
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	205		205		0	0		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	0		0		0	0		
		Groupe et associés (2)	VI	6 742		6 742		0	0		
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	0		0		0	0		
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ	0		0		0	0		
		Produits constatés d'avance	8L	0		0		0	0		
TOTAUX					VY	64 408	VZ	64 408		0	
REMOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	6 742			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	0							

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

CCFIP N° 2058 B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITTECH</u>				Néant ☒	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre IIS)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
AMENDE ET PENALITE NON-DEDUCTIBLE	1 126

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGF-P N° 2009-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUIZZON</u>						Néant ☒
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
7	8	9	10			11
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT					
19	Divers (détails à donner en extension 2)					
TOTAL						
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme		A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)						
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%						

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2056-C-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITECH</u>										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		0C	114 424		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
								- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie		0D	6 487			Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves		0E				Autres répartitions		ZF				
	Total I		0F	120 911			Report à nouveau		ZG	120 911			
										Total II		ZH	120 911
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7			YQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	Sous-traitance									YT	3 835		
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8			XQ	16 279		
	Personnel extérieur à l'entreprise									YU			
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	2 166		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES			ST	32 199		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052									ZJ	54 479		
	Taxe professionnelle, CFE, CVAE									YW	695		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)						ZS			0Z	527		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052									YX	1 222		
TVA	Montant de la TVA collectée									YY	45 083		
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	20 709		
DIVERS	Montant brut des salaires									0Z	57 656		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition									0S			
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société									ZK			
	Numéro de centre de gestion agréé		XP			Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI				ZR	Non		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH			
RÉGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre		JA			Plus values à 15%	JK			Plus values à 0%	JL		
						Plus values à 19%	JM			Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD			Plus values à 15%	JN			Plus values à 0%	JO		
						Plus values à 19%	JP			Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : Indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale						JH			N° SIRET société mère	JJ		

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2023
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDECLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITECH</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2056-C-SD 2021
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>QUITECH</u>		Néant ☒				
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %		
1		2	3	4		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)		N				
		N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
		N-10				
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imposables sur le résultat de l'exercice			
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DOF-P N° 2020 F-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : [QUITTECH - SIREN : 411010632]					Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	500	
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	4	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	500	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse :
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse :
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse :
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre M	Nom de famille ARMELLE TIXIER	Nom d'usage TIXIER	% de détention 48	Nb de parts ou actions 240	Naissance : Date 13/06/1965 N° Département 78900 Commune MAISON LAFFITTE Pays FRANCE	Adresse : 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE
Titre M	Nom de famille CYPRIEN QUINIOU	Nom d'usage QUINIOU	% de détention 26	Nb de parts ou actions 130	Naissance : Date 29/01/1992 N° Département 75020 Commune PARIS Pays FRANCE	Adresse : 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE
Titre M	Nom de famille BRIEUC QUINIOU	Nom d'usage QUINIOU	% de détention 13	Nb de parts ou actions 65	Naissance : Date 07/04/1990 N° Département 75020 Commune PARIS Pays FRANCE	Adresse : 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE
Titre M	Nom de famille RENAN QUINIOU	Nom d'usage QUINIOU	% de détention 13	Nb de parts ou actions 65	Naissance : Date N° Département 75020 Commune PARIS Pays FRANCE	Adresse : 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFP N° 2056-E-80 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>QUITECH</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le: <u>01/01/2024</u> et clos le: <u>31/12/2024</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP	2	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	217 447	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX	217 447	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	6	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	15 099	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	11 179	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	CM	26 284	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	88 115	
Variation négative des stocks	OQ	11 519	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	35 960	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	13 784	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	13	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ	149 391	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3		OG 94 340
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	94 340
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettie à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	217 447	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	2	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	01/01/2024 au 31/12/2024
Date de cessation	HR		



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2025)



N° 15252-11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ou Année : 2024	
Dénomination de l'entreprise : QUITTECH	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 411010630	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD	
Autres créances non reportable et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD	
dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)	
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)	

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N 2059-G-50 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : [QUITECH - SIREN : 411010630]		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (PARIS 20)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

QUITECH - SIREN : 411010630

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année :

2025

Local

Référence du local	7512004233904321A02C2543
Invariant du local	751200423390
Adresse du local	Lot 19 2 - Bâtiment A, étage 00, entrée 01 0075 RUE DE MENILMONTANT 75020 PARIS 20
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	BESNARD BERNADAC REMY
SIREN du propriétaire du local	
Mode d'occupation du local	Locataire
Montant du loyer annuel du local	12 022
Date de fin d'occupation du local <i>(à compléter si non applicable)</i>	

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour Investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2025



N° 11084*26
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le		01/01/2024		et clos le		31/12/2024		Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe						Régime réel normal				☒
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre										☐
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case										☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE										
Désignation de la société						Adresse du principal établissement				
QUITECH - SIREN : 411010630						**** LIASSE FISCALE TElEDECLeEe ****				
Adresse du siège social						Ancienne adresse en cas de changement				
75 RUE DE MENILMONTANT 75020 PARIS FRANCE										
RÉGIME FISCAL DES GROUPES										
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)										
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante										
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:										
B ACTIVITÉ										
Activités exercées						Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION										
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Déficit		0		
		L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%		☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
		Bénéfice imposable à 15%		9 389						
2. Plus-values										
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				Autres PV imposables à 19%		
PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (238 quinquies)						
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations										
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A		☐		Zone de restructuration de la défense art.44 tiercéies		☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		☐		Autres dispositifs		☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		☐		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinderdecies		☐
Société d'investissement Immobilier cotée		☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodécies		☐
Bénéfice ou déficit exonéré				Plus values exonérées relevant du taux de 15%						
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer										
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)										☐
D IMPUTATIONS										
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts										
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.										
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS										
Recettes nettes soumises à la contribution de 2.5%										
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE										
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				Oui		Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE		
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA				Visa : CGA		☐		Viseur conventionné		☐
Comptable : ☐ Salarié ?										
SOCIETE FRANCIENNE D AUDIT ET CONSEIL 9 RUE RAVERDIS 92230 GENNEVILLIERS FRANCE										
Examen de conformité fiscale (ECF)				☐		Nom du prestataire ECF				

QUITECH SARL
75, rue de Ménilmontant
75020 PARIS
Tél. 01 47 97 69 28 Fax 01 47 97 69 68
quitech@aol.com - RCS 411 010 630

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS **ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD**

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case : ☐		
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même				a		
		payées par un établissement chargé du service des titres				b		
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt le sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c		
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d		
Montant des autres distributions:						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j		
Montant des revenus répartis						Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass. gérant) • SARL : tous associés • SCA : associés gérants • SNC ou SCS associés en nom ou commandités • SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle la versement a été effectué	Montant des sommes versées				
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
MME ARMELLE TIXIER 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE		240						
M CYPRIEN QUINIOU 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE		130						
M BRIEUC QUINIOU 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE		65						
M RENAN QUINIOU 27 RUE BISSON 75020 PARIS FRANCE		65						
I DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)					57 656	
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages						
		MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS								
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus délivrés								